

REPUBLIQUE FRANCAISE**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE GINESTAS**

N° D2023-04-08

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPALDépartement
de l'AUDEArrondissement
de NARBONNE**Domaine :**Administration
générale**Objet : Avenant bail
logement au-dessus
de la poste****Nbre de conseillers**

- en exercice	15
- présents	12
- votants	15
- absents	3
- exclus	0

Convocation en date
du : 03 avril 2023Affichage en date
du : 14 avril 2023Publication de la
présente en date
du : 14 avril 2023**CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
SOUS-PREFECTURE
DE NARBONNE LE :
14 avril 2023****PAR PUBLICATION
LE : 14 avril 2023****Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2023**

Le Conseil Municipal de la commune de Ginestas, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Georges COMBES.

Présents : COMBES Georges, LEDOYEN Anne-Sophie, BLANC Eric, GREGOIRE Annick, Alain CECCHINATO, AGUAS Marie Line, CARDONA Delphine, CRESSEND Laurent, HAMMOUDI Bilal, MARTINEZ Christine, RANDRIAMANALINA Nalson, VIGNON Lucie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. ROCHETTE Justin, Mmes PRIOLEAU Karine, TROCHON Marjolaine,

Procurations : ROCHETTE Justin à HAMMOUDI Bilal, PRIOLEAU Karine à LEDOYEN Anne-Sophie, TROCHON Marjolaine à Eric BLANC

Secrétaire : AGUAS Marie Line

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° D2017-05-03 en date du 27 juillet 2017 fixant le montant du loyer du logement situé au-dessus du bureau de poste de Ginestas et autorisant la location de celui-ci à Mme SAUNIERE Christel.

Il expose qu'à la demande de la locataire, il est possible de mettre à disposition de ce logement un local de stockage de 16 m².

Il propose à l'Assemblée d'approuver la mise en location de ce local annexe, de fixer le prix de location mensuel, et de l'autoriser à signer l'avenant au bail correspondant.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Il a été procédé au vote au scrutin public comme suit :

Contre : 1 (Alain CECCHINATTO)

Abstentions : 4 (Eric BLANC, Marjolaine TROCHON, Anne-Sophie LEDOYEN, Karine PRIOLEAU)

Pour : 10

APPROUVE la location d'un local annexe au logement sis au-dessus du bureau de poste ;

DIT que ce local devra exclusivement servir à des fins de stockage de matériel et que l'accès à la place handicapée devra être préservé sous peine de verbalisation.

FIXE le montant de la location à 30 euros

AUTORISE le maire à signer l'avenant au bail du logement ainsi que toutes les pièces afférentes à cette location

Fait et délibéré en séance le jour, le mois et l'an ci-dessus et ont, les membres présents, signés au registre. La convocation registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 du C.G.C.T.

Ginestas, 12 avril 2023
Georges COMBES
Maire

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 011-211101647-20230412-D20230408-DE